



Ville de
Sierentz
infos



Anniversaires

- 94 ans Irma GINTHER née DISCHLER le 28 décembre
 91 ans André SCHUELLER le 23 décembre
 89 ans Eugénie FELDER née RUEHER le 5 décembre
 89 ans Cécile LUDWIG née MEYER le 27 décembre
 86 ans Marie Bernadette KOHLER née FREY
 le 23 décembre
 82 ans Raymond MULLER le 7 décembre
 81 ans Ismail SEVEN le 19 décembre
 81 ans Jeanne LAGRANGE née LECHNER
 le 21 décembre
 81 ans Marie-Louise KNIPPER née ENSMINGER
 le 24 décembre
 80 ans Rose-Marie SCHAFFAR née ZINK
 le 8 décembre

Naissances

- Fynn 12/09/2020 fils de Sophie ANDERSEN
 et de Maxime HAERTER
 Mathéo 12/09/2020 fils de Anastasia TREBES
 et de Nicolas WOLFF
 Oscar 15/09/2020 fils de Léa HELLER
 et de Adriano DI DONNA
 Delphine 22/09/2020 fille de Yangyi CHEN
 et de Thomas TROUILLET

Décès

06/10/2020 Yvonne GEISS à l'âge de 98 ans

Mariages

- 26/09/2020 Isabelle UNTZ avec Bruce GASSER
 26/09/2020 Rachel MULLER avec Damien GUIDAT

Si vous ne souhaitez pas qu'il y ait une parution vous concernant, dans la rubrique « Carnet » du Sierentz Infos, lors d'une naissance, d'un mariage, d'un décès ou d'un anniversaire, merci de bien vouloir nous le signaler en Mairie.



Carnet	À la Une	Conseil municipal	Groupe minoritaire	Infos pratiques	Enfance Jeunesse	Balades à Sierentz	Associations	Solidarité	Economie	Environnement	Le coin dialectal	Manifestations
p. 2	p. 3	p. 6	p. 7	p. 8	p. 9	p. 9	p. 10	p. 10	p. 11	p. 13	p. 14	p. 15

À la Une

Semaine de la Saint-Nicolas

En raison du protocole très contraignant imposé par la situation sanitaire actuelle, le marché de Saint Nicolas n'aura malheureusement pas lieu sous sa forme habituelle cette année. Cette décision difficile a été prise à l'occasion d'une rencontre entre des élus municipaux et des

représentants des associations et commerçants du Marché. Monsieur le Maire a proposé de voter, et le non l'a emporté.

Les cabanons ne seront pas installés, aucune activité commerciale ne sera possible.

La Commission Municipale Communication Evénements, présidée par Rachel SORET VACHET-VALAZ et Aimé FRANCOIS, a proposé la tenue d'une Semaine de la Saint Nicolas, du 1^{er} au 06 décembre. Chaque soirée sera consacrée à une animation en lien avec le Saint Nicolas et les festivités de Noël. Toutes les activités en intérieur se feront sur inscription préalable en Mairie, au **03 89 81 51 11**.
Entrée libre.
Retrouvez en page 4 le programme détaillé de la semaine.



Retrouvez
en page 4 le
programme
détaillé
de la semaine.

Attention :
sous réserve
de nouvelles
dispositions
COVID

Attention :
sous réserve
de nouvelles
dispositions
COVID

Programme de la semaine de la Saint Nicolas

Mardi 01.12 :

Lancement de la semaine de la Saint Nicolas

18h Illumination des sapins sur la place de la Bascule.
Chants de Noël par les enfants de l'école primaire et la chorale des jeunes de Sierentz dans l'église.
Inscription obligatoire. Entrée libre.

Mercredi 02.12 :

17h Séance de cinéma à la salle des fêtes. Projection du film « Le Pôle Express ».
Inscription obligatoire. Entrée libre.

Jeudi 03.12 :

18h Contes de Noël par la compagnie NONIN, à la salle des fêtes. Spectacle de 45 minutes, accompagné d'une harpiste.
Inscription obligatoire. Entrée libre.

Vendredi 04.12 :

19h Conte musical par la Musique Municipale, à destination des plus jeunes, à l'Agora.
A l'issue du spectacle, le Saint Nicolas sera présent pour offrir des manalas aux enfants.
Inscription obligatoire. Entrée libre.

Samedi 05.12 :

Après - midi: Concours de bredala amateur à la Bascule.

18h Concert du chœur d'hommes :
Echo des 3 châteaux à l'Agora.
Inscription obligatoire.
Entrée libre.

Dimanche 06.12 :

17h Concert de la Saint Nicolas de la Musique Municipale à l'Agora.
Inscription obligatoire. Entrée libre.



Les inscriptions à toutes les animations qui se dérouleront en intérieur se font en téléphonant à l'accueil de la mairie de Sierentz au 03 89 81 51 11. Le nombre de places aux activités de la salle des fêtes et de l'Agora est limité. Port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans.

Des ventes de bredala confectionnés par des bénévoles de Sierentz et du Conseil Municipal seront assurées chaque soir. Comme chaque année, les bénéfices seront reversés à des associations caritatives locales.



Concours de bredala de Noël

Amateurs - 7^{ème} édition
Samedi 5 décembre 2020

Une boîte de biscuits offerte à chaque participant
Chèques cadeaux de l'Association des Artisans
Commerçants offerts aux 3 gagnants

Bulletin d'inscription

Concours réservé aux amateurs
(non professionnels de la pâtisserie/boulangerie/cuisine)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Date :

Signature :

Modalités de participation

- 1 Inscrivez-vous avant le vendredi 27 novembre 2020 en déposant le bulletin d'inscription complété, à la mairie, ou en envoyant vos coordonnées complètes à l'adresse suivante : concours.bredala@gmail.com
- 2 Confectionner chez vous un assortiment de Bredala composé de 4 variétés différentes de biscuits au libre choix du participant. L'assortiment doit comprendre 8 Bredala de chaque variété, soit 32 Bredala au total.
- 3 Déposer l'assortiment de Bredala le : Samedi 5 décembre 2020 de 13h à 15h A la bascule - 2 rue du Maréchal Foch à Sierentz Nous disposerons vos Bredala dans une boîte métallique anonyme.
- 4 Le jury se réunira le jour même à huis clos entre 15h et 16h30 pour déguster les Bredala et établir le classement.

Remise des prix le samedi 5 décembre
à la Bascule à 17h



Semaine de la Saint Nicolas

Du 1^{er} au 6
Décembre 2020

Noël à
Sierentz

Illuminations
Chants de Noël
Contes
Cinéma
Concerts

Attention :
sous réserve
de nouvelles
dispositions
COVID



Programmation complète sur : www.sierentz.fr

Ville de
Sierentz

Sierentz
Commerçants & Artisans

Séance du 12 octobre

Administration générale

• Rectification du règlement intérieur du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a approuvé la modification de 3 articles du règlement intérieur.

• Transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à Saint-Louis Agglomération

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de s'opposer au transfert de la compétence « plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale », au 1^{er} janvier 2021, à la communauté d'agglomération « Saint-Louis Agglomération », considérant que la commune de Sierentz entend procéder à la révision de son Plan Local d'Urbanisme dans les meilleurs délais et à ce titre souhaite conserver la maîtrise de la gestion des procédures d'évolution de son document.

• Transfert à Saint-Louis Agglomération de la compétence « création et gestion de maisons de services au public (MSAP) et définition des obligations de service public y afférentes »

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de transférer à Saint-Louis Agglomération la compétence « Création et gestion de maisons de services au public ».

Les MSAP ont pour objet d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services, en milieu rural et urbain, pour tous les publics. Elles permettent aux usagers d'être accompagnés par des agents formés à cet effet, à leurs démarches dans la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, elles articulent présence humaine et accompagnement à l'utilisation des outils numériques.

SLA envisage ainsi la création d'une Maison de Service Au Public labellisée « France Services » à Sierentz. M. le Maire propose d'allouer un local dans le bâtiment communal de l'Ancien Tribunal, qui est accessible au public et dispose d'ascenseurs, toilettes etc. Le financement des aménagements pourra être fait grâce à la DETR ou la DSIL, et d'une dotation

de 30 000 € pour les 2 personnes qui seront embauchées par SLA pour le fonctionnement. Ceci ne coûte rien à la commune car la compétence sera transférée à SLA.

Renouvellement des membres du Bureau de l'Association Foncière

Le mandat des membres du Bureau de l'Association Foncière étant arrivé à échéance, il convient de procéder à son renouvellement. Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, désigne trois propriétaires titulaires et deux propriétaires suppléants pour représenter la Commune :

Titulaires :

M. Mathieu ARBEIT, domicilié à Sierentz

M. Martin BOEGLIN, domicilié à Rixheim

M. Camille DECK, domicilié à Sierentz

Suppléants :

M. Joseph MARBACH, domicilié à Sierentz

M. Gérard BARTH, domicilié à Uffheim

Rapport comportant les observations définitives de la chambre sur la gestion de la Communauté d'Agglomération Saint-Louis Agglomération concernant les exercices 2017 et suivants

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, débat et prend acte du rapport.

Communications et informations

- Mme Rachel SORET VACHET-VALAZ informe que le marché de Saint Nicolas ne pourra se tenir dans sa forme traditionnelle en raison des contraintes liées au COVID. Il n'y aura pas de commerçants, pas de buvettes. M. Aimé FRANCOIS expose qu'à ce stade il vaut mieux anticiper et ne pas prévoir une manifestation qui pourrait être annulée au dernier moment. Les bredala seront fabriqués avec les bénévoles du Conseil Municipal et de la Ville. Les bénéfices de ces ventes seront reversés aux œuvres sociales.

M. le Maire précise que cette décision était difficile à prendre. Certains responsables d'associations et commerçants ont été associés à cette décision.



- Les travaux d'extension du cimetière de la Hochkirch ont été effectués et sont commentés par M. Aimé FRANCOIS et M. Patrick GLASSER. La deuxième phase comprendra un mur en pierre de taille et un portail en fer forgé.
- M. Luc FUCHS indique que la police de l'eau a donné son feu vert quant aux travaux du canal d'aménage de domaine Haas. Une passe à poissons est d'abord aménagée, la commission devra ensuite décider de la pose d'une roue. Les travaux sont entièrement financés par le syndicat mixte. Le site sera remis en état par le syndicat, au printemps, après les travaux. M. GLASSER indique que de nombreux morceaux de béton ont été retirés du canal. Ces travaux sont effectués sous la surveillance de la police de l'eau qui exige notamment le maintien d'un débit spécifique pour protéger la faune et la flore en aval.
- Mme Lauren MEHESSEM évoque la commission jeunesse. Les directeurs du périscolaire ont été présentés, et la section Barbanature pour les enfants, qui évoluent principalement en extérieur toute l'année hormis pour les repas. M. le Maire félicite l'équipe d'animation avec à sa tête M. Juan VIZCAINO ainsi que les animateurs qui se sont impliqués afin que ce projet voie le jour.
- Le CME est élu pour 2 ans. Le traditionnel bal de Halloween n'aura pas lieu cette année.
- Le premier atelier projet Conseil Participatif Citoyen aura lieu le 12 novembre.

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en Mairie et est consultable sur le site www.sierentz.fr

La tribune du groupe minoritaire

Une demande de recours administratif à l'encontre de l'une des délibérations prises par le Conseil Municipal du 2 juillet 2020, portant sur son règlement intérieur, a été adressée au Préfet du Haut-Rhin en date du 4 août 2020 par Marina Sanchez, au nom la liste « Sierentz 2020, Ensemble, Autrement ! ».

Trois articles litigieux étaient en cause. Le premier limitait l'exposé d'une question orale à trois minutes et d'une reprise unique de parole limitée à une minute. Le deuxième donnait le droit au Maire d'interrompre un conseiller après deux minutes de parole et d'interdire une reprise

de parole sur le même sujet. Enfin, le troisième limitait à seuls 500 signes l'expression des élus du groupe minoritaire dans les pages du journal municipal d'information « Sierentz Infos ». Le groupe minoritaire avait estimé que ces trois articles portaient atteinte à l'exercice des fonctions de ses membres.

Dans la séance du 12 octobre, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a approuvé trois modifications portées au règlement intérieur, permettant ainsi d'exercer un droit d'expression plus large.

Vente de Calendriers



Les sapeurs-pompiers de Sierentz passeront dans les foyers du 16 au 22 novembre prochains et chez les commerçants les 20 et 21 novembre. Compte tenu de la situation sanitaire actuelle et des directives qui en découlent, nous vous invitons à privilégier le paiement par chèque ou prévoir la somme exacte. Ils vous remercient par avance pour l'accueil que vous leur réserverez.

Salon de l'Etudiant 20 & 21 novembre

6^{ème} édition du Salon du Lycéen et de l'Etudiant de Strasbourg.

Palais des Congrès – Hall Rhin
20 place de Bordeaux 67000 Strasbourg

Ce salon a pour mission d'informer et d'accompagner les 15-25 ans dans le choix complexe et déterminant de leurs études.

Attention : cette année l'inscription est gratuite et obligatoire pour tous. Vous pouvez choisir votre créneau horaire d'arrivée et télécharger votre invitation strictement personnelle.

Attention :
sous réserve
de nouvelles
dispositions
COVID

Fermeture de la mairie

Exceptionnellement, la mairie sera fermée le 19 novembre le matin. Réouverture à 14h.



Enquête logement 2020

Le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales réalise, au quatrième trimestre 2019 et pendant l'année 2020, une enquête sur le logement en France métropolitaine. L'enquête a pour objectif d'offrir une photographie complète et précise du parc de logements en France métropolitaine et de ses conditions d'occupation ; indicateurs sur la qualité de l'habitat ; part des dépenses de logement dans le budget des ménages, etc.

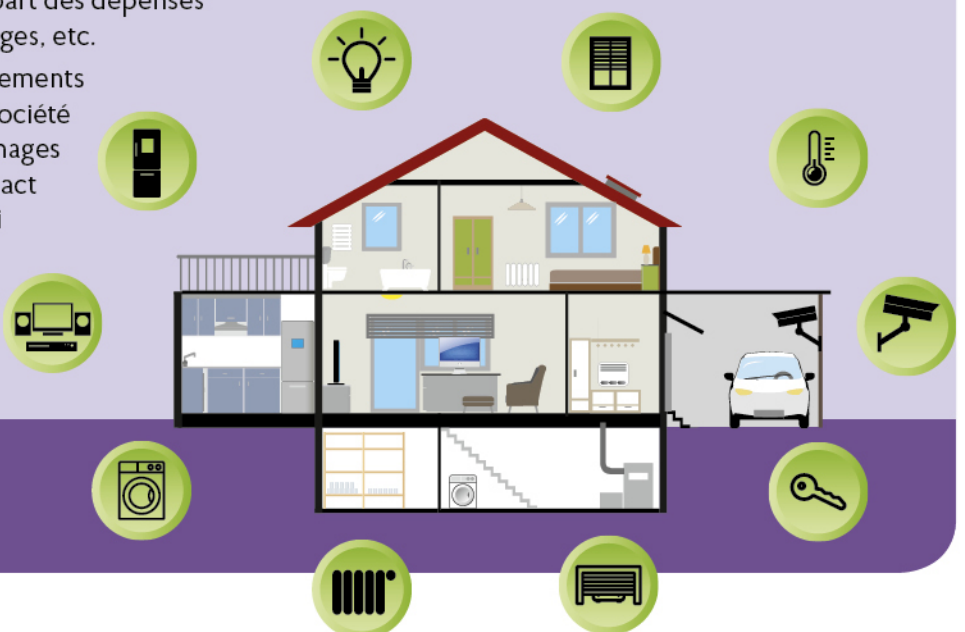
Dans notre commune, quelques logements seront sollicités. Un enquêteur de la société IPSOS chargé d'interroger les ménages occupant ces logements prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Pour toute information complémentaire :
<https://www.enquete-logement2020.fr>

0 800 970 674

Service & appel
gratuits



Elections des parents d'élèves au conseil d'école

Suite aux élections du 9 octobre dernier, les parents dont les noms suivent sont vos représentants au conseil d'école pour l'année scolaire 2020-2021.

Voici les résultats :

LISTE SANS ÉTIQUETTE (8 postes)

Titulaires : Emmanuelle PEARSON, Laurent HERTZOG, Adeline ENDE, Laetitia DELPY, Martine GUERARD, Marie-Ange TROUDE, Marie DOMINIQUE, Caroline RIVELLO.

Suppléants : Marc THOMAS, Véronique SMALLWOOD, Stéphanie GAUTREAU, Vanessa D'AGOSTIN, Séverine BAUMLIN, Delphine HERUBEL.

LISTE ELTERN ALSACE (8 postes)

Titulaires : Caroline BENOIT, Céline SANZEY, Mathilde DUBOST, Benoît GARITTE, Frédérique SITTLER, Benoît BOSSUGE, Carine RENGER, Emeline KASTLER.

Suppléants : Pauline ROTHAN, Kristen JAFFLIN, Isabelle SERVE, Laurent SCHLICHT.

Taux de participation : 73,33 %. N'hésitez pas à vous adresser à eux, ils sont vos représentants auprès des enseignants lors du conseil d'école.



Mes balades à Sierentz

Nouvelle rubrique

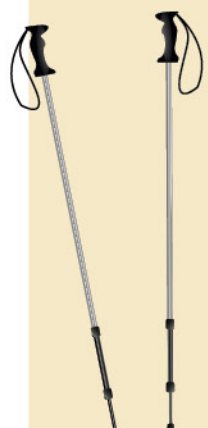


Petite promenade sympa ou marche rapide de 7.5 km facile. La forêt est particulièrement belle en automne !

Si vous ne faites pas trop de bruit, peut être croiserez-vous des biches ou des lièvres....

Le circuit est facile : départ depuis la gare de Sierentz, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, rue des cigognes dans le Hameau puis lotissement des Hirondelles derrière l'hôpital. Continuer vers centrale EDF puis tout droit vers la forêt. Pont de l'autoroute puis un peu plus loin au croisement, tourner à gauche. Puis au croisement suivant, à nouveau à gauche. Tout droit jusqu'au pont qui mène à la rue des fleurs. Rue de Kembs puis à nouveau la gare. Possibilité de raccourcir par un chemin récent à travers la forêt à une centaine de mètres de l'entrée.

Nicole HAAS



Vous aussi, vous souhaitez partager avec les lecteurs du Sierentz infos vos idées de balades, vos photos de Sierentz ?

Envoyez vos contenus à l'adresse mail suivante :

public@mairie-sierentz.fr

Bonnes balades à tous !

Journée mondiale du nettoyage

On ne change pas une équipe qui gagne !

Cette année encore, l'association "les Mayalas", qui vise à sensibiliser sur l'importance de préserver nos écosystèmes, a organisé une marche pour nettoyer les rues de Sierentz et ses alentours (routes départementales, collines et rivières). Petite en nombre sur le papier, mais grande et pleine d'énergie dans le collectif, c'est avec l'aide de la Mairie, d'autres associations et d'un grand nombre de volontaires (habitués et novices), que les Mayalas ont en seulement 2h de "promenade", pu récolter quelques centaines de litres de déchets.

Ces actions de nettoyage sont organisées pour rendre aux paysages un peu de leur beauté "naturelle", mais surtout pour faire prendre conscience aux participants des quantités astronomiques de déchets, souvent non recyclables que notre mode de consommation et de

production engendre.

"Un bon déchet est celui qui n'est pas produit", le ramassage des déchets ne contribue en fait qu'à mettre une image sur un problème, mais pour finalement ne faire que le déplacer.

Prochain objectif des Mayalas, mener des actions pour réduire la production et la consommation de produits non recyclables et mettre en avant les produits de seconde main. (ex : page Facebook récemment créée "Je donne, tu prends")

On ne change pas une équipe qui gagne... mais rien n'empêche de l'agrandir !

N'hésitez pas à nous rejoindre pour nos prochains événements !

Clean
Up Day



Solidarité

Banque Alimentaire – Collecte Nationale

Les vendredi 27 et samedi 28 novembre 2020, une équipe de bénévoles sera présente, comme les années précédentes, aux portes des magasins HYPER U et LIDL de Sierentz pour collecter des denrées alimentaires non périssables au profit des plus déshérités de la région.

Toutes les personnes disponibles et souhaitant donner deux heures de leur temps sont cordialement invitées à se faire connaître en téléphonant au

- 03 89 81 51 26 (Fernande Muller) / 03 89 81 54 83 (Odile Stephan)

Merci d'avance pour votre soutien.



27&28
novembre

Attention :
sous réserve
de nouvelles
dispositions
COVID

Le 14 octobre dernier, Monsieur le Maire a été accueilli à l'entreprise EC Services située 16 rue des Celtes à Sierentz.

Serge et Laurent WENGENROTH dirigent cette entreprise familiale spécialisée dans l'industrie. Ils ont présenté leurs locaux et leurs activités à Pascal TURRI, qui était accompagné par ses adjointes Catherine BARTH, déléguée aux affaires économiques, et Rachel SORET VACHET-VALAZ, en charge de la communication.

EC Services est renommée dans la région, et même au-delà de nos frontières, dans 3 domaines :

- 1 L'usinage de pièces métalliques, en petites séries ou exemplaires uniques. Les espaces se divisent entre les activités de fraisage et de tournage, avec des machines très perfectionnées. Ils peuvent ainsi satisfaire une demande exigeante en terme de précision, dans les secteurs pharmaceutique et aéronautique notamment. Ces derniers exigent l'usage d'aluminium très spécifique, capable de déformation sans casse. L'entreprise collabore également avec la Cité de l'Automobile de Mulhouse, ainsi qu'avec des clubs de véhicules anciens (2CV Citroën, Panhard & Levassor) afin de réaliser des pièces qui n'existent plus à l'heure actuelle et permettent la restauration de véhicules de collection.



▲ Au premier plan des pièces usinées. A l'arrière, une machine à 5 axes qui découpe des pièces avec une précision très fine (inférieure à l'épaisseur d'un cheveu)

▼ Une machine a été conçue pour sceller des capuchons sur des flacons (commande d'une industrie suisse)



Plus de renseignements :
info@ec-services.fr
Tel : 03 89 81 66 51



Laurent WENGENROTH présente une pièce usinée et polie

- 2 Le compresseur d'air industriel : l'usage de l'air comprimé est généralisé dans tous les types d'industrie, là aussi dans des entreprises pharmaceutiques, mais également dans l'agro-alimentaire. EC Services est distributeur de compresseurs d'air, elle commercialise et installe ces dispositifs, en assure le service après-vente.

- 3 La fourniture industrielle, par la conception et réalisation de châssis métalliques sur mesure.

Parfois, certaines commandes sont insolites : un petit-fils de Charlie CHAPLIN a ainsi demandé un dispositif pour faire fonctionner une scène de théâtre mobile qui se soulève, pour une tournée internationale.

L'équipe est composée de 10 salariés à l'heure actuelle, et compte s' étoffer d'un nouveau membre par l'embauche d'un fraiseur.

A l'issue de la visite, Laurent WENGENROTH a offert un tableau souvenir de la visite municipale à Monsieur le Maire, très touché par cette délicate attention et l'accueil si chaleureux réservé aux élus.

Bonne continuation à EC Services dans ses activités et futurs projets !



Offre d'emploi – recensement de la population 2021

Recrutement d'agents recenseurs



Dans le cadre du recensement général de la population qui aura lieu du 21 janvier 2021 au 20 février 2021, la commune de Sierentz recrute des agents recenseurs.

Les personnes intéressées sont invitées à faire acte de candidature par courrier adressé à Monsieur le Maire de Sierentz. Fin des candidatures le 27 novembre 2020.

Il est précisé que cette mission est rémunérée et demande d'être disponible durant la période de recensement et à l'occasion des formations prévues à cet effet.

Pour tout renseignement, contacter la Mairie de Sierentz - Anne BITTERLIN au 03 89 81 51 11

L'atelier de Mietta



Démonstratrice Stampin'Up! vous proposant des fournitures de loisirs créatifs pour réussir vos réalisations de carterie (cartes, boîtes, décorations pour toute occasion). Ateliers créatifs, tutos gratuits sur youtube, kit carterie pour débutantes...

Suivez la sur les réseaux sociaux #ateliermietta



<https://angelalarger.stampinup.net/>
Catalogue annuel/automne-hiver
en format PDF gratuit
sur simple demande



L'ATELIER DE MIETTA
by Angela Larger

Customs Support France

La société Customs Support France a ouvert ses portes à Sierentz le 5 août dernier. Forte de 5 personnes, dont Stéphanie Grütter la Directrice Customs Support France. L'entreprise assure un suivi administratif de tout échange international, permettant d'accompagner les entreprises dans leurs démarches de dédouanement, en gérant les documents d'import et d'export concernant l'Union Européenne et les pays tiers ainsi que la représentation fiscale en France.



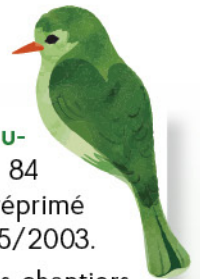
Brigade Verte Gardes Champêtres Intercommunaux du Haut-Rhin



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les agents de la Brigade Verte : au 03 89 74 84 04 (du lundi au dimanche de 8h à 23h)

Très souvent sollicités pour des nuisances relatives aux feux divers, les gardes champêtres de la Brigade Verte de Walheim profitent de votre bulletin municipal pour vous indiquer quelques notions relatives à la réglementation en vigueur ...

Les feux (toutes les infractions suivantes sont des contraventions)



1/ le brûlage d'ordures ménagères (3^{ème} classe) est prévu par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et réprimé par l'article 7 du Décret n° 2003-462 du 21/05/2003.

Une pratique encore trop répandue polluant indéniablement notre atmosphère !

2/ le brûlage de matières plastiques ou pneumatiques (3^{ème} classe) est prévu par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et réprimé par l'article 7 du Décret n° 2003-462 du 21/05/2003.

Une infraction relativement fréquente sur les chantiers de construction, l'élimination des déchets ayant un coût élevé pour les entreprises.

3/ l'arrêté préfectoral n° 970274 du 14 février 1997 relatif au brûlage de végétaux (4^{ème} classe)

Il est interdit d'incinérer des végétaux sur pied et des chaumes.

L'incinération de végétaux fauchés ou coupés ne peut se pratiquer que selon les prescriptions suivantes :

- . déclaration préalable en mairie
- . obligation de coupe préalable et ramassage en tas avant incinération après 15 jours
- . incinération entre le lever du soleil et 16h, par temps calme
- . respecter les distances de 50m par rapport aux bâtiments, haies, de 100m par rapport aux agglomérations, et de 200m par rapport aux forêts
- . obligation de présence pendant le brûlage



Brûlage de matières plastiques propre à polluer l'atmosphère



Brûlage de végétaux encore verts produisant une importante fumée propre à nuire à la tranquillité du voisinage

Brûlage de végétaux sur pied : « Ecobuage »

4/ la production de fumée propre à nuire à la tranquillité du voisinage (3^{ème} classe) est prévue par l'article 99-9 du Règlement Sanitaire Départemental et réprimée par l'article 7 du Décret n° 2003-462 du 21/05/2003.

5/ le feu en forêt ou à moins de 200m d'une forêt (4^{ème} classe) est prévu par l'article R.322-1 du Code Forestier.



ORTHALEMENT Alsacien

Quelques explications pour faciliter l'écriture et la lecture en ORTHAL (orthographe alsacienne).

- la lettre < u > correspond au son / « ou » - **dr Hund** (le chien)
- **gàng uff**a (monte)
- la lettre < ü > correspond au son « u » - **s'Hüss** (la maison)
- **uff Üffa** (à Üffhein)
- la lettre < a > correspond au son « a » clair - **d'Walt** (le monde)
- **s'Biabala** (le petit garçon)
- la lettre < à > correspond au son « a » sombre ou voilé
- **dr Wàld** (la forêt) - **dr Bàch** (le ruisseau)
- la lettre < ä > correspond au son « è » ouvert - **d'Wäsch** (le linge) - **känna** (pouvoir)
- la lettre < ì > correspond au son intermédiaire entre « i » et « é » - **s'Kind** (l'enfant) - **ich** (je) - **ar isch** (il est)
- la lettre < i > correspond au son « i » fermé - **bissa** (mordre) - **a Kitterlisi** (celle qui rit pour un rien)

A suivre ...

Àlti Büraregla

(Anciennes sagesses paysannes)

"Ïsch d'r Nowamber nàss, so bringt's jedem wàs"

Si novembre est humide, il apportera quelque chose à chacun

« Ïsch d'r Nowamber kàlt un klàr, wird mild und trüeb d'r Januàr »

Si novembre est froid et clair, doux et nuageux sera Janvier

Wenn's im Nowamber blitzt un krächt, im nachsichta Jahr dr Bür sehr làcht

Si en novembre l'orage gronde, le paysan rira l'année suivante

Ïsch's àn Màrtini hall, so kummt dr Winter schnell

Si à la Saint-Martin clair est le temps, rapidement l'hiver viendra

D'Nowamber Witz (Sourires de novembre)

D'Devise vu da Füllanzer:

"Lieber z'Morge gàr nix màche àss àm Nochmittàg s'doppelta schàffe"

La devise des paresseux

Plutôt ne rien faire du tout le matin, que travailler le double l'après-midi

Ìn d'r Schüel frogt d'r Lehrer wer ihm e Verkehrstàfle nenne kàt, wu n'e Gfohr àmaldet!

- D'r Seppala meint "Attention Ecole!"

A l'école, l'instituteur demande si quelqu'un connaît un panneau de signalisation annonçant un danger :

- *Le petit Seppala dit : "Attention Ecole"*



Ìn Sierentz tràffe sich zwei Frindine:

- **Wieso verglichst dü di Mànn mit're Briefmàrke?**

- **No meint s' Finnala, "Wenn'r sich mit sinna Stämmkollege trifft, so blibt'r eifàch immer baàbbe!"**

Deux copines se rencontrent à Sierentz

- *Pourquoi compares-tu ton mari avec un timbre-poste ?*

- *Alors Finnala dit : parce que quand il rencontre ses copains, il reste toujours collé avec eux !*

Flash éber dr Sierentzer Markt

« Voici pour cents francs, du thym de la garrigue

Un peu de safran et un kilo de figues

Ne voulez-vous pas, un plateau de pêches

Ou bien d'abricots »

La chanson de Gilbert Bécaud exhale une saveur provençale. Mais le marché à Sierentz n'a rien à envier aux spécialités méditerranéennes. Certes on n'y trouve pas de safran ni de lavande, mais des quetsches, de la saucisse noire et du lard fumé...

Ìm Dreyfües Ecke, sin àlli do gstände
S'riecht nach Greicht's, s'isch jo wohr
Dr Elsàsduft ìsch do racht verhande
Büraschpack..... gét's s'gànze Jahr

Äpfel un Beera, kàsch kàufe gnüe
Zelleri, Zibala un noch vél derzüe
Dr Hitscherla macht a grossi Pàràd'
(Oder Lamlé Zénglé ? Katterlé Sàlàd?)

Luschtig binànder sin unseri Litt
Am Mart hàsch immer kurzi Zitt
As verfiert a jede si eiga Gschrei
S "Titi" (1) ìsch schon'a Bànde allei ! ...

(1) A Star üss dr Friejohrgàssa

François TSCHUPP

Fête de l'Armistice

A l'occasion de la Fête de l'Armistice, rendez-vous est donné à toute la population le **mercredi 11 Novembre** sur la place de la Mairie pour la cérémonie au Monument aux Morts.

Programme :

11h10 : Rassemblement des Sociétés Place Dreyfus

11h15 : Cérémonie au Monument aux Morts

Cette courte cérémonie se tiendra dans le strict respect des gestes barrières. Port du masque obligatoire.

Attention :
sous réserve
de nouvelles
dispositions
COVID



le 11
novembre

Ciné Sierentz

Prochaine séance **le mardi 17 novembre à 20 h**

Séance à la Salle des Fêtes de Sierentz

Marguerite et Margot, douze ans, ont chacune leur famille, leurs amis mais aussi leur époque. Car l'une vit en 1942 et l'autre en 2018. Mais c'est sans compter sur une mystérieuse malle magique qui les transporte chacune dans l'époque de l'autre.



Don de sang

Mercredi 9 décembre de 16h30 à 19h30

à la Salle des Fêtes – Rue Clémenceau
(derrière la Mairie).

Venez nombreux !

Collation assurée par l'Amicale.



Théâtre alsacien

En raison de la situation sanitaire actuelle, il nous est impossible de songer à une reprise de notre activité théâtrale pour la saison 2020/2021.

Nous le regrettons beaucoup.



AGENDA

Attention :
sous réserve
de nouvelles
dispositions
COVID

Novembre

- | | | |
|-------|-------------------------------|---------|
| 11 | Fête de l'Armistice | page 15 |
| 12 | Atelier projet | page 07 |
| 17 | Cinéma | page 15 |
| 27-28 | Collecte – Banque Alimentaire | page 10 |

Décembre

- | | | |
|---------|------------------------------------------|---------|
| 01 - 06 | Semaine de la Saint-Nicolas | page 04 |
| 01 | Illumination des sapins – chants de Noël | page 05 |
| 02 | Cinéma | page 15 |
| 03 | Contes de Noël | page 05 |
| 04 | Conte musical | page 05 |
| 05 | Concours de Bredala de Noël Amateur | page 05 |
| 05 | Concert du chœur d'hommes | page 05 |
| 06 | Concert de la Musique Municipale | page 05 |
| 09 | Don du sang | page 15 |

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h


Le vendredi
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

Mairie

1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ · Tél. 03 89 81 51 11 · Fax 03 89 83 92 52
mairie@mairie-sierentz.fr · www.sierentz.fr

Mentions légales

Magazine édité par la Mairie de Sierentz. Directeur de la publication : Pascal TURRI. Dépôt légal : novembre 2020.

Conception et rédaction : Commission Communication et Événements, Isabelle EPPINGER. Réalisation graphique : www.rhenus-communication.fr
Impression : Alsagraphic, Rixheim. Imprimé sur du papier . Crédits photos : Mairie de Sierentz, Rachel SORET VACHET-VALAZ, documents remis.

 Ville de
Sierentz